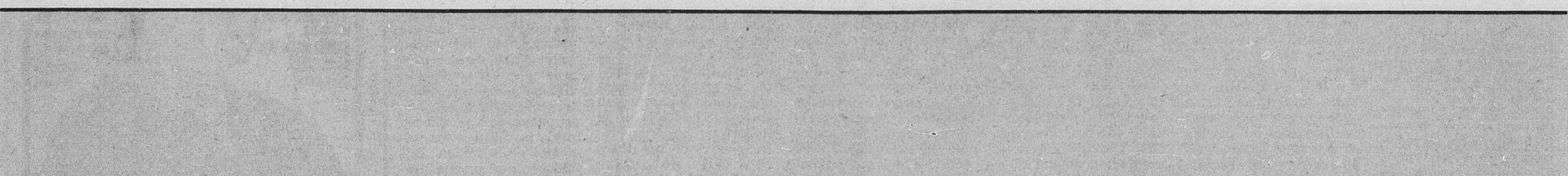
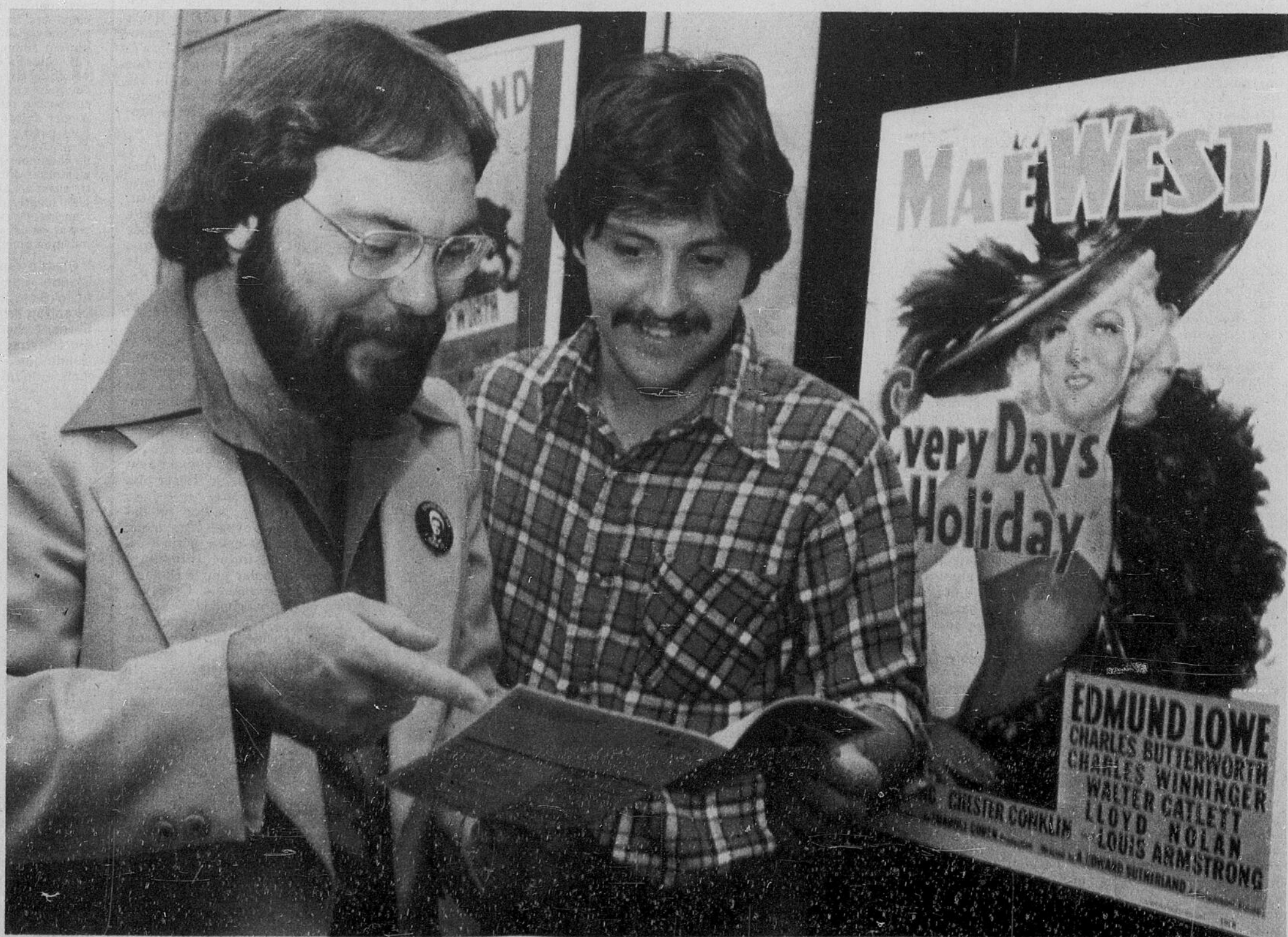




*Robert  
Garceau:  
trois  
des  
dix  
meilleures  
chansons  
du  
Québec*



*Frank  
Taylor,  
et  
Ted  
Riley:  
13  
ans  
de  
cinéma  
parallèle*



# Le cinéma

## • Le Répertoire canadien du cinéma

# Treize ans de cinéma parallèle

par Murray Maltais

Le Répertoire canadien du cinéma, qui dépend de l'Institut canadien du film, offre aux cinéphiles de la région un cinéma autre que celui des États-Unis, qui détient le quasi-monopole des écrans de la capitale canadienne.

Et depuis treize ans, il a présenté des films d'à peu près de tous les pays du globe, organisé des festivals, des rétrospectives et des séries consacrées à divers cinéastes ou même à des thèmes les plus divers.

Le Répertoire canadien, qui fut fondé en 1965 par Peter Morris, s'est inspiré des débuts des pays d'Europe, qui avaient depuis longtemps leur propre cinémathèque nationale.

La première année, on ne présentait qu'un ou deux films par semaine; à l'heure actuelle, on en présente jusqu'à huit.

C'est donc dire qu'à ses débuts, le Répertoire fut plutôt modeste et parvint à fonctionner avec un budget relativement peu élevé. Jusqu'en 1972, les distributeurs prêtaient même leurs films gratuitement au Répertoire. Mais cette année-là, raconte l'actuel directeur du Répertoire, Frank Taylor, les distributeurs demandèrent un \$25 pour «frais de services». Frais qui ont maintenant augmenté, pour devenir un véritable prix de location. Ce prix peut varier de \$50 à \$400, dépendant de l'offre et la demande, et généralement, on paie environ \$100 par film au Répertoire.

### Pas de compétition

«Notre ligne de conduite est de ne pas entrer en compétition avec les cinémas commerciaux de la région», affirme Frank Taylor, en poste depuis novembre dernier. Il cite notamment le cinéma de répertoire Towne et ajoute qu'on a eu vite fait de trouver un modus vivendi avec son propriétaire, M. Germain Cadieux.

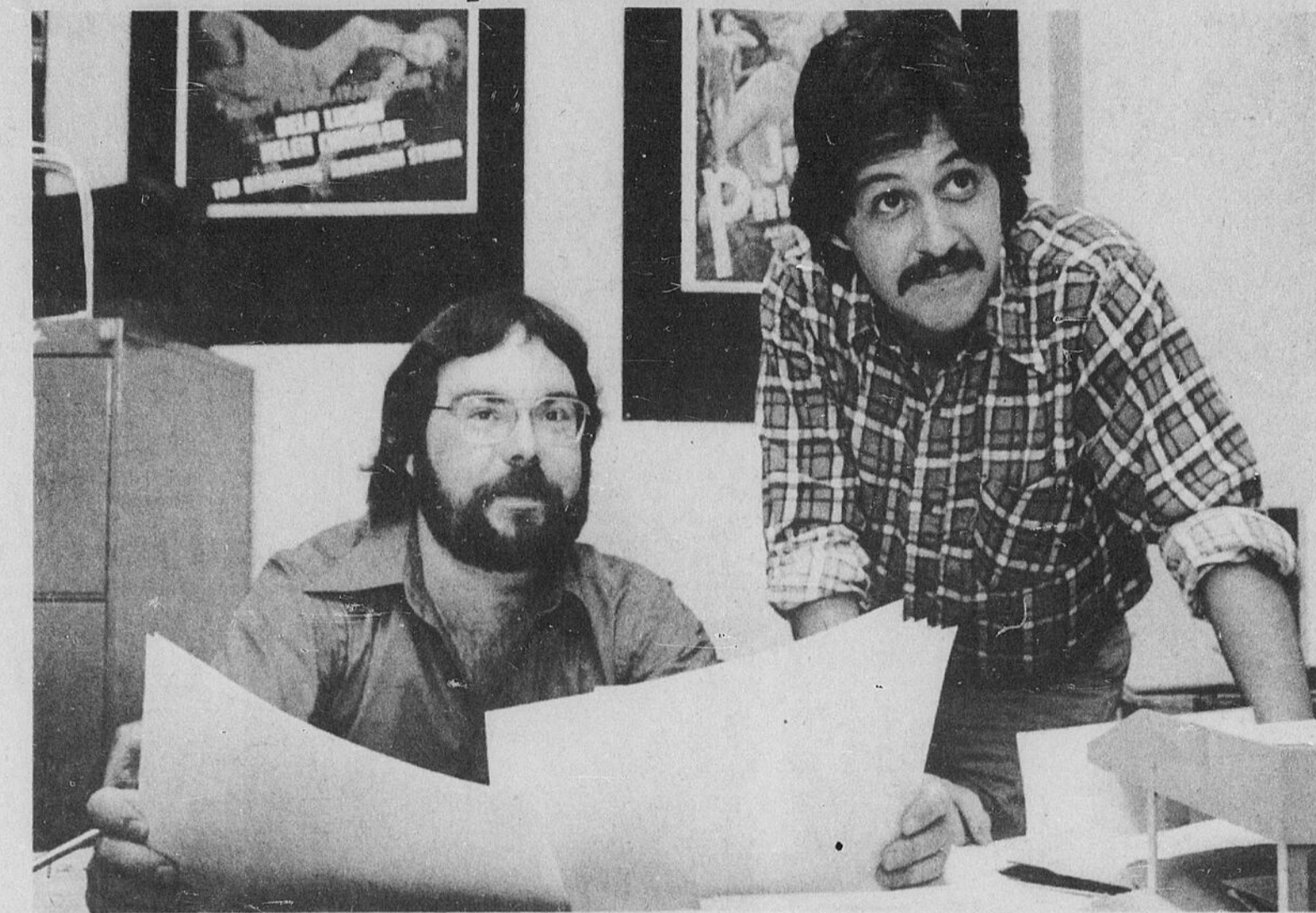
D'ailleurs, les chiffres se révèlent encourageants: 37.370 spectateurs se sont rendus aux présentations du Répertoire canadien du cinéma pour y voir 406 films (en 77-78). Ce qui, dit Frank Taylor, fait une moyenne de 200 cinéphiles par projection.

Par ailleurs, on se montre fier au Répertoire de certaines premières: première mondiale du classique «The Rocky Horror Picture Show», encore le préféré des cinéphiles du cinéma de minuit, le samedi soir; depuis sa fondation, le Répertoire a présenté pas moins de 124 films en grande première canadienne. Si bien que le nombre de membres, actuellement de 6.500, croît sans cesse.

### Programmation

«Il n'y a pas que le cinéma américain dans le monde, ironise Frank Taylor. Nous avons présenté à peu près tous les genres de cinéma, depuis le thème du jazz dans les films en passant par une rétrospective très réussie de l'œuvre d'Hitchcock, la meilleure d'après plusieurs spécialistes de ses films. Nous avons rendu aussi hommage aux talents peu connus de Raymond Chandler et de Graham Greene, qui se révèlent excellents scénaristes, en adaptant à l'écran leurs propres œuvres. Mais il faut dire que ce que le Répertoire doit couvrir s'avère un terrain très vaste, devant l'envahissement de nos écrans par les productions américaines.»

Ces productions, qui



Frank Taylor (à g.), en compagnie de Ted Riley, gérant au Répertoire canadien du cinéma, traduction plus ou moins heureuse de «National Film Theatre».

lavent littéralement le cerveau des cinéphiles de la région, véhiculent naturellement leur idéologie plus ou moins subtilement et il faut, dès lors, offrir d'autres choix au public, au nom d'une élémentaire honnêteté intellectuelle que personne ne songera à contester.

Seulement voilà: que présenter, parmi tout le restant de la production mondiale? Par ailleurs, n'est-ce pas le rôle et le devoir du Répertoire d'offrir au public les films importants, mais oubliés, qui font partie de l'histoire du cinéma et que le spectateur ordinaire ne pourra jamais visionner?

Le directeur Frank Taylor admet que le problème est de taille et on s'efforce de conserver un équilibre de bon aloi. Car, en plus, il faut que le Répertoire «vende» sa programmation à ses membres présents et futurs. Or, il n'est pas certain que «Potemkine» ou des films de Bulgarie parviennent à attirer des foules.

### Francophonie

Un peut contrit, Frank Taylor admet que le Répertoire a, jusqu'à ce jour, bien mal servi la population francophone en ne présentant pas assez de films français ou en français. Qu'at-il l'intention de faire pour remédier à la situation?

Dès l'automne prochain, le Répertoire entend consacrer l'un de ses programmes à la compagnie France-Film, qui, dans les années 30, 40 et 50, fut la seule compagnie à présenter au pays des films français. Cette compagnie, qui devait donner naissance à Télé-Métropole, a aussi financé plusieurs films tournés au Québec: ce fut la naissance du cinéma québécois de long métrage.

Pour cet automne également, Frank Taylor souligne qu'on présentera des films de pays francophones autres que la France, notamment d'Afrique francophone, bien qu'il soit actuellement trop tôt pour donner des précisions.

On sait que les francophones ne constituent que le cinquième du total du nombre des membres du Répertoire. Et ce que voudrait Frank Taylor, c'est d'avoir un programme continu pour les francophones, encore

plus de films étrangers avec des sous-titres français. En fait, il déclare avoir comme but de vouloir faire du Répertoire un organisme qui présenterait des films selon le pourcentage de la population, francophone et anglophone, de la région Ottawa-Hull. Mais il ne sait trop comment s'y prendre.

### Le budget: un cauchemar à la Kafka

Car Frank Taylor est limité dans ses moyens financiers. Le Répertoire a subi, durant les années passées, des déficits. Fonctionnant avec un budget annuel d'environ \$100.000 qui pro-

cébre «Procès» de Franz Kafka... Ce qui ne fait que compliquer davantage la situation.

D'autre part, M. Taylor se plaint du fait que ces mêmes subventions ne grimpent pas au même rythme que celui du coût de la vie. Aussi, récemment, le Répertoire a dû mettre certains employés à pied et maintenant, il ne compte que trois employés permanents, dont Frank Taylor fait partie.

Ces déficits des dernières années se chiffrent entre \$30.000 et \$40.000... et ce sont les créanciers du Répertoire qui les assument, avec plus ou moins d'enthousiasme. Mais, explique

faire flotter un bateau qui aurait bien pu couler par le fond.

«D'autre part, le programme qui, jusqu'à ce jour, était la responsabilité d'une ou deux personnes, sera dorénavant assumée par des experts invités, notamment des professeurs de cinéma. Une telle ligne de conduite donnera à la programmation des perspectives plus élargies et variées, qu'elle soit anglaise ou française.

Par ailleurs, les invités de prestige coûtent cher. Dans le cas de Ken Russell, invité par le Répertoire pour une rétrospective de ses films, il a fallu déboursier \$5.000. Et il a fallu deux

dre compte: nous nous-mêmes la «publicité» de films non commerciaux avec des tactiques de publicité. Il nous faut aussi vendre notre produit et ce n'est pas toujours facile».

### Ce que l'on préfère

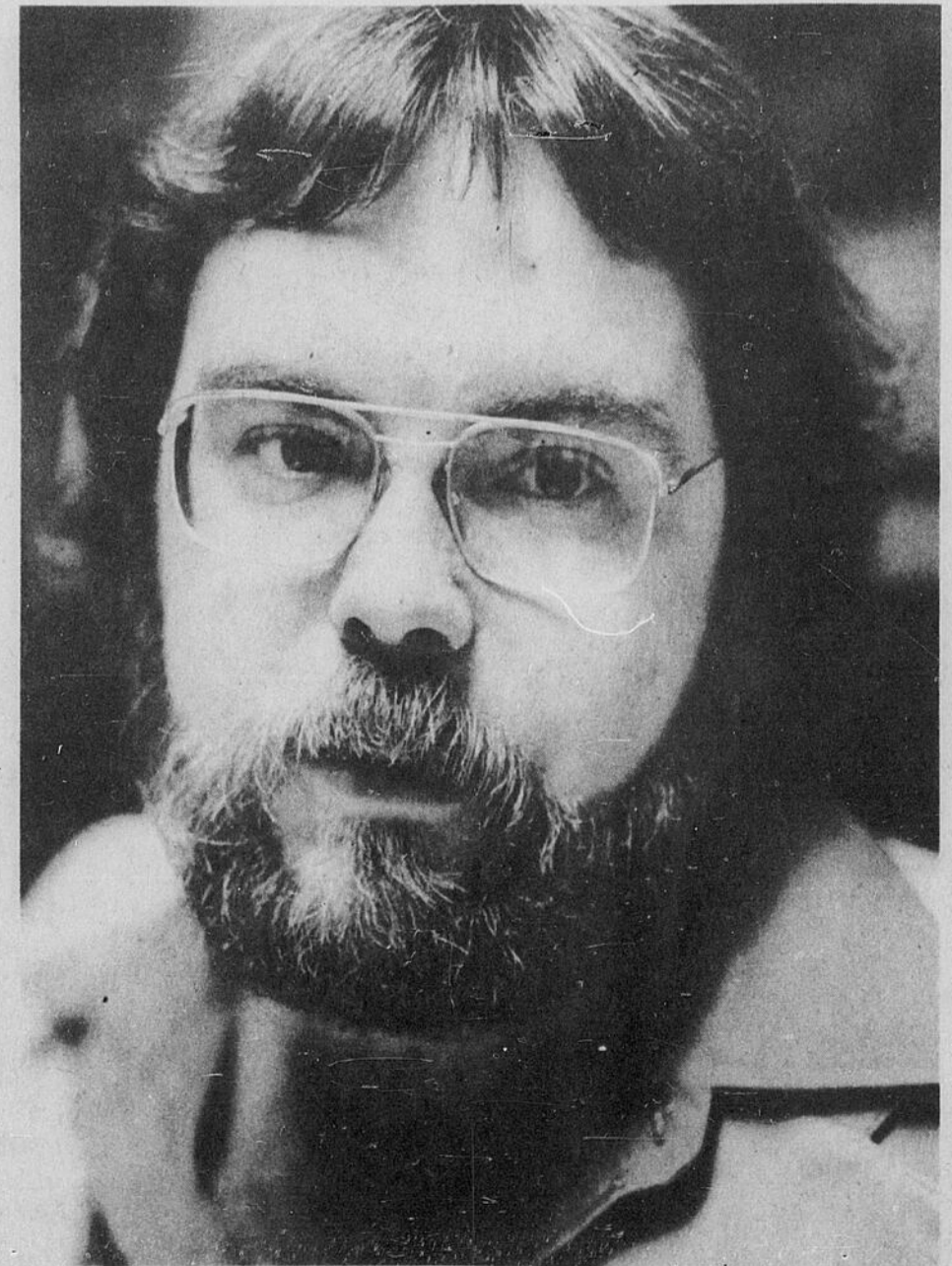
Les trois plus grands succès au Répertoire ont été, par ordre croissant, les suivants: un programme de films intitulé «Images du fascisme», suivi d'une série consacrée à l'érotisme dans le cinéma canadien. Mais le plus curieux est que la palme soit remportée par les films d'un cinéaste de la région, Bill Mason, qui ont été présentés récemment. Bill Mason a notamment tourné un documentaire sur les loups et d'autres sur le canotage. Frank Taylor s'étonne le premier du fait que la nature et la vie pure au grand air l'aient emporté sur la série érotique.

### La carte

La carte de membre du Répertoire ne coûte qu'un dollar. C'est peu, si l'on considère qu'elle peut servir toute l'année et qu'on ne paie que deux dollars pour le prix d'admission. Le Répertoire est tenu par la loi à émettre des cartes à ses membres.

Par ailleurs, le directeur compte présenter encore cette année des films prestigieux au CNA avec sa collaboration, ce au rythme d'environ un film par mois. Le CNA défraie chaque fois environ 50 pour cent des frais, le Répertoire paie le reste.

Frank Taylor revient d'un voyage d'un mois. Durant cette période, il a visionné plusieurs films par jour à Cannes, mais aussi à Cracovie, en Pologne, et à Varsovie. C'est, explique-t-il, la seule façon de se tenir au courant des productions offertes sur la marché mondial. Lors du Festival d'animation de Cracovie, il a même accepté le Grand prix du festival au nom de la Canadienne Caroline Leaf, alors absente, pour son film «Metemorphosis of Mr. Samsa». Ce Festival, auquel participaient plusieurs pays du monde, a tout de même prouvé que le cinéma canadien ne se porte pas si mal, bien qu'il s'agisse d'un film de court métrage.



Frank Taylor

vient surtout d'agences gouvernementales, le directeur du Répertoire avoue que le financement de l'organisme passe par des couloirs et des détours qui n'ont rien à envier à ceux empruntés par le héros du

directeur, les choses vont en s'améliorant, le déficit actuel se résorbe. L'actuelle campagne de financement a rapporté jusqu'à maintenant quelque \$5.000. Si bien qu'aujourd'hui, il se félicite d'avoir réussi à

ans, précise M. Taylor, pour mener l'opération à bonne fin. Il souligne également qu'il est plus difficile d'attirer, un invité prestigieux à Ottawa qu'à Toronto, ou Montréal.

«Il faut bien s'en ren-

# Les disques

par Colette Duhaime

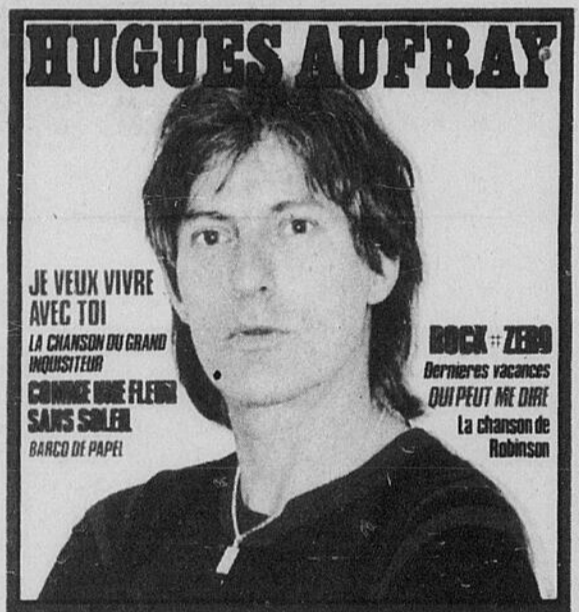
Musiciens traditionnels québécois. (Gens de Charlevoix). Collection Patrimoine. Direction, Jacques Labrecque. Collaboration, Marcel Rioux, sociologue; Jacques Lacoursière, historien. Graphisme, Jean Gladu. Photos, les anciennes photos sont de la collection de Paul Martel.

## MUSICIENS TRADITIONNELS QUÉBÉCOIS GENS DE CHARLEVOIX VOLUME 1



Plusieurs des nouveaux groupes qui ont envahi le marché, au cours des derniers mois, ont décidé de retourner aux sources pour puiser à même les racines de la tradition une musique qui ressemble aux gens d'ici. Ils ont «réarrangé» des aires, ont donné un côté plus moderne aux réels d'antan et ont réinventé avec des instruments d'hier, des musiques d'aujourd'hui et des chansons à danser. On écoute ces groupes et on se plaît à penser qu'ils sont sur le point d'inventer une musique typiquement québécoise. On oublie cependant trop souvent qu'il y a eu bien d'autres musiciens avant eux. Des musiciens pleins de talent qui, avec un peu de chance, auraient pu faire carrière comme violonneux ou accordéonnistes. Des musiciens qui ont nom Isidore, Ulysse ou Paul et qui, pour gagner leur vie, travaillent comme cuisiniers ou camionneurs, mais qui n'ont jamais cessé de jouer de leurs instruments préférés dans les fêtes de famille ou villageoises. Pour la plupart d'entre eux, la renommée n'a cependant jamais dépassé les cadres du canton et c'est pour les faire connaître ailleurs que les éditions du Patrimoine ont mis deux disques sur le marché. Intitulés «Musiciens traditionnels québécois (gens de Charlevoix)», ces disques nous replongent dans un passé qui n'est pas si loin et que nous nous sommes cependant ingéniérés à oublier. Un passé que nous commençons à peine à explorer et qui nous dévoile des richesses insoupçonnées, telles ces «Musiciens traditionnels» du beau comté.

Hugues Aufray. Transatlantic. Enregistré à Toulouse, Studio Condorcet par François et Jean-Michel Porterie et Jacques Carona. Paroles, Hugues Aufray. Musique, Georges Augier de Moussac. Etiquette Atlantic.



J'ai longuement hésité avant d'écouter cet album double de Hugues Aufray. Je ne l'ai d'abord jamais beaucoup aimé et après avoir entendu tant de mauvais chanteurs français, je n'avais pas tellement envie de m'ennuyer encore une fois. Eh bien, je ne me suis pas du tout ennuyé et c'est avec beaucoup de plaisir que j'ai écouté la belle voix grave de Hugues Aufray. Une voix qui fait quelquefois faux, mais qui sait rendre les émotions contenues dans une chanson. Des chansons composées par Aufray sur des musiques de Georges Augier de Moussac. Des chansons qui ne sont cependant pas typiquement françaises et qui savent atteindre l'universel. Il faut dire que contrairement à trop de chanteurs populaires français, Hugues Aufray a su s'entourer d'excellents musiciens qui semblent se sentir aussi à l'aise dans le rock ou le country. Il y avait bien longtemps que je n'avais pas écouté un disque français d'aussi bonne qualité (Ferré mis à part) et le temps de deux disques, Aufray m'a réconcilié avec la musique populaire française.

Claude Lemesle. Je parle de la vie. Paroles, Claude Lemesle. Musique, Claude Lemesle, Alain Goraguer, Alice Dona et Gilles Marchal. Direction artistique, Jacques Plait. Prise de son, Bernard Estardy. Arrangements et direction d'orchestre, Alain Goraguer. Photo intérieure, Dominique Lemesle. Illustration, Dominique Plait. Etiquette CBS.



Après plus de dix ans, il a décidé de sortir de l'ombre et de chanter ses propres chansons. Il faut dire que pour une première expérience, il a fort bien réussi. Claude Lemesle vient de nous donner un disque plein de fraîcheur qui a l'avantage de nous présenter plusieurs styles musicaux. Car, fidèle à toutes ces années au cours desquelles il a écrit pour les autres, Claude Lemesle nous offre des chansons totalement différentes les unes des autres. On dirait qu'il a écrit ces chansons pour six interprètes différents et qu'au dernier moment il a décidé de les garder pour lui. Cela fait un disque hétéroclite, mais joli quand même. Pour son premier coup, Claude Lemesle a joué gagnant. Encore un disque qui me réconcilie avec la musique populaire française.

## La chanson

• Robert Garceau

## 3 des 10 meilleures chansons du Québec

par Colette Duhaime

Il a de grands yeux bruns un peu craintifs, les gestes lents et le sourire un peu timide. Au fur et à mesure que la conversation s'anime, Robert Garceau s'anime cependant lui aussi. Il laisse peu à peu tomber les barrières et commence à parler de tout et de rien, simplement, comme s'il venait de retrouver un vieux copain perdu depuis longtemps. Sa timidité s'estompe et il parle de son écriture, de sa musique et de sa peur des foules. Il explique la nervosité qui s'empare de lui avant les spectacles et dit pourquoi il préfère donner ses chansons à d'autres qui ont plus de force que lui pour affronter le public.

Car, bien que sa chanson «Dans un coin d'escalier» ait été primée lors du Festival de la chanson de Granby, l'an dernier, et qu'il vienne de remporter trois prix pour des chansons qu'il a présentées au concours «Les chants du Québec», organisé par la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, Robert Garceau est très peu connu par le public de la région. Il travaille dans l'ombre depuis bientôt cinq ans et, avant le Festival de Granby, il n'avait jamais pensé qu'il pourrait gagner sa vie en écrivant des chansons. «Avant le Festival, j'écrivais des chansons un peu comme un collectionneur qui a des manies. Je n'avais pas l'impression que ce que je faisais était bon. Lorsque ma chanson a été primée, c'était la première fois que quelqu'un me disait que ce que j'écrivais avait de la valeur. C'est à ce moment là que j'ai commencé à penser que je pourrais faire carrière dans la chanson.»

Pour atteindre son but, Robert Garceau a cependant choisi le chemin le plus long. Ainsi, bien qu'il ait déjà écrit une centaine de chansons à ce jour, il n'en a conservé qu'une vingtaine. Il a donné quatorze d'entre elles à Denis Losier, un jeune interprète de Montréal qu'il a rencontré il y a un an lors de l'enregistrement d'une émission de «La relève». Robert Garceau est fier de ces vingt chansons, qui représentent plusieurs an-

nées de travail. Il est content aussi d'avoir écarté les quelque 80 chansons qu'il avait écrites, mais qui ne lui plaisaient pas ou qu'il trouvait trop «faibles». Perfectionniste, Robert Garceau veut donner à son public un produit parfait. Ainsi, il refuse systématiquement de tomber dans le «commercial» sous prétexte que c'est ce qui paie actuellement.

«Je ne comprend pas qu'un jeune auteur-compositeur ait plus de 300 chansons dans son répertoire. Il me semble que c'est inconcevable.»

Robert Garceau, lui, n'en a que 20, mais les prix qu'il vient de rapporter en l'espace de quelques mois prouvent bien qu'elles sont de qualité. Pour-

tant, il n'est pas du genre à courir les concours. Pour paraphraser Robert Charlebois, il a peut-être «toute... pour», mais loin de lui l'idée de s'y présenter de façon systématique.

Ainsi, il n'était pas du tout dans ses intentions de participer au concours de la SSJB et il a fallu que Denis Losier lui en parle très souvent avant qu'il se laisse convaincre. Ce n'est même pas lui qui a fait parvenir les enregistrements au jury et il a laissé cette tâche à Denis Losier qui, croyait au talent de Robert Garceau. Il avait raison, puis les trois chansons présentées ont été primées parmi les dix meilleures chansons du Québec et que Robert Garceau a été choisi parmi 98 concurrents.

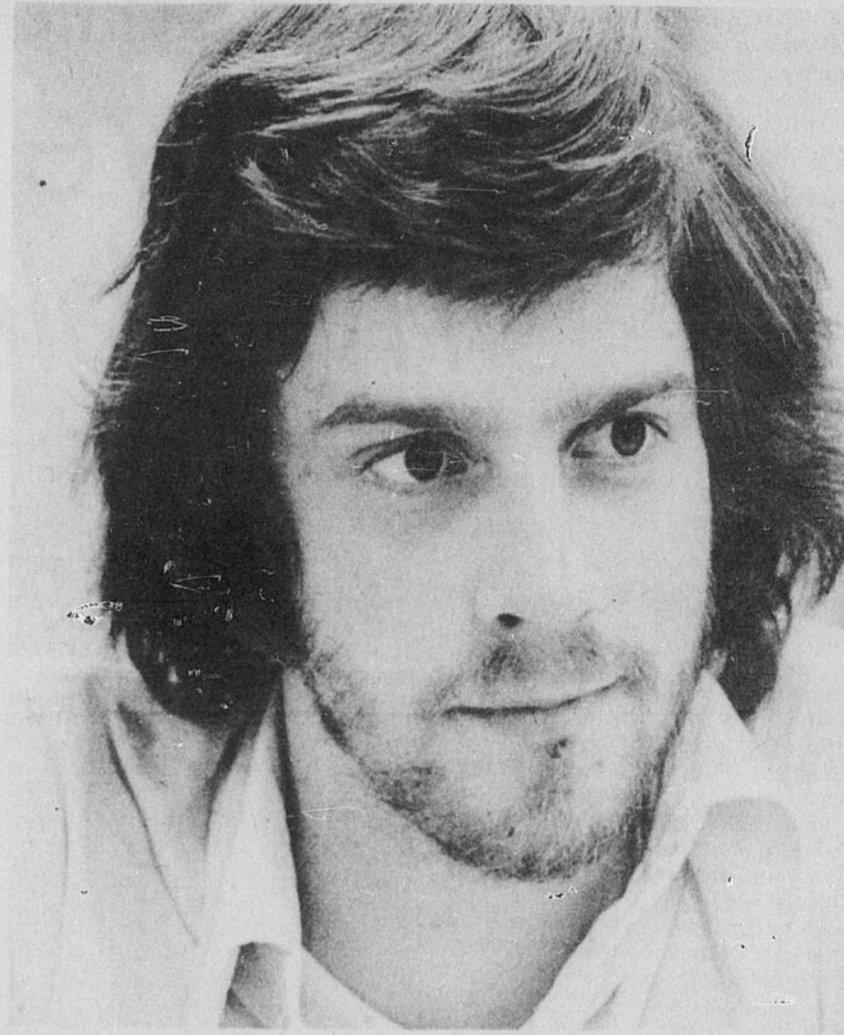
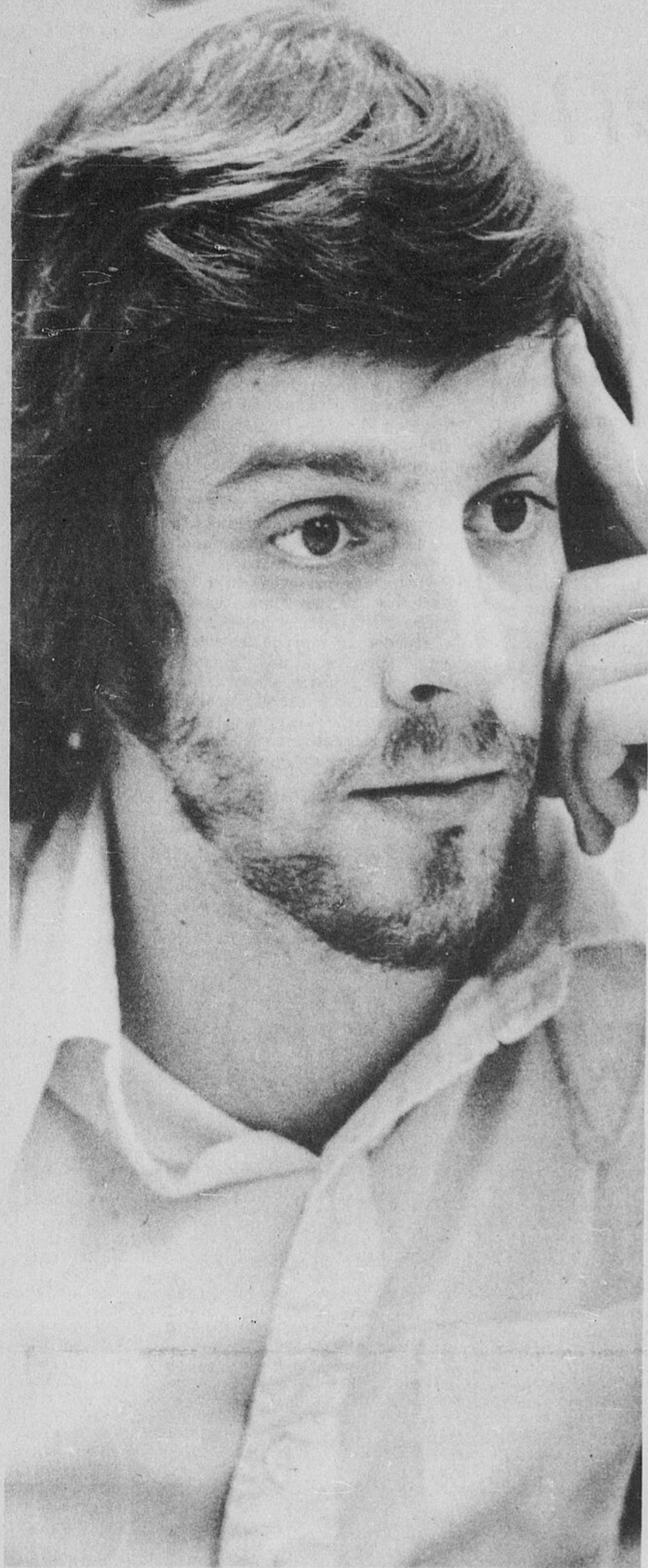
Cet événement marquera peut-être un tournant important dans la carrière du jeune Garceau, qui songe de plus en plus à se lancer dans la chanson à plein temps. Il ne se fait cependant pas d'illusions et sait bien qu'il lui faudra attendre encore avant d'être connu et reconnu. La «jungle» du spectacle et de la chanson lui fait également peur et, comme il le dit si bien, il n'a rien d'un «fauve» et n'est pas prêt à faire de compromis pour arriver à se tailler une place au soleil.

Malgré tout, les choses semblent vouloir démarrer pour lui et, dès l'automne prochain, il devrait mettre un premier micro-sillon sur le marché, micro-sillon qui contiendra la plupart de ses chansons.

Entre-temps, il n'a cependant pas l'intention de se laisser enivrer par cette nouvelle gloire qui l'assaille et a bien l'intention de continuer à vivre comme il l'a toujours fait. C'est à dire seul avec sa guitare et ses envies d'écrire des chansons. Car Robert Garceau n'aime pas les foules anonymes et froides, les foules qui sont toujours à «l'état primaire». Il préfère de beaucoup rencontrer les gens et leur parler simplement. Il aime aussi se retrouver avec sa guitare pour inventer des musiques qui colleront aux mots qu'il imaginera par la suite.

Car, bien qu'il soit d'abord intéressé par l'écriture, Robert Garceau commence toujours par composer la musique de ses chansons. «Lorsque la musique est faite, j'ai l'impression que mes mots y collent beaucoup plus. Mon écriture se marie étroitement à la musique.»

Fortement influencé par les Brel, Vigneault, Côté et Dylan, Robert Garceau veut, à travers ses chansons, exprimer ce qu'il ressent. Un peu comme Vigneault, qui «exprime son âme propre dans laquelle tout le monde se reconnaît», Robert Garceau veut non seulement se dire, mais dire également tous les autres qui l'entourent.



## LES VÉDÉTÉS

• Robert Mitchum

## «N'importe qui peut faire du cinéma»

par Philippe Daguerre

AFP — Chapeau mou incliné sur l'oeil, long trench coat, colt à canon court dans la poche, Robert Mitchum a retrouvé la tenue de l'inspecteur Philip Marlow dans «The Big Sleep» («Le grand sommeil»), le remake du film de Howard Hawks mis en scène par Michael Winner. Déjà dans «Bye bye Lovely», («Adieu ma jolie»), Mitchum avait incarné — aux côtés d'une éblouissante Charlotte Rampling — le célèbre héros du romancier américain Raymond Chandler. Cette fois-ci, dans cette version traitée au premier degré et qui n'évoque en rien les subtilités de Hawks, le grand acteur américain est entouré de Sarah Miles, James Stewart, Olivier Reed, Candy Clark.

Les cinéphiles garderont sans doute la nostalgie du couple Bogart-Bacall qui prêtait une fièvre et une tension singulières à la réalisation de Howard Hawks, même si le duo Mitchum-Miles ne manque pas d'allure.

L'oeil noyé dans les brumes du gin, la silhouette massive, Mitchum traverse le film d'un pas de somnambule, mu, dirait-on, par les desseins obscurs de la fatalité. Sa seule présence suffit à apporter à cette oeuvre honnêtement tournée mais dépourvue des éclairs de génie dont Hawks avait le secret, une dimension supplémentaire.

Et pourtant, s'il est un acteur, prêt à se moquer de sa propre légende, c'est bien Robert Mitchum. Ne déclarait-il pas récemment à un journaliste parisien: «N'importe qui peut faire du cinéma. C'est ce que je me suis dit en voyant le chien Rin-Tin-Tin: mon gars, si ce clébard peut le faire, pas de raison que tu n'y arrives pas».

En trente ans de carrière, Mitchum s'est attiré des générations d'admirateurs. On ne se lasse pas, en effet, de le voir promener à l'écran sa grande carcasse, en roulant les épaules, l'oeil mi-clos, le nez cassé d'un boxeur, la mèche rebelle, le poing toujours prêt à frapper. Cela tient au fait qu'il semble toujours jouer son propre personnage même si, par mauvaise humeur, il feint de se désintéresser de son rôle, comme cela lui arrive parfois.

Mauvaise tête, mais coeur d'or, Robert Mitchum est né le 6 août 1917 à Bridgeport, dans le Connecticut, dans une famille d'origine irlandai-

se. Renvoyé de plusieurs écoles pour indiscipline, il exerce divers métiers dès l'âge de quatorze ans. Il travaillera même à la chaîne dans les usines d'aviation Lockheed.

Sur les conseils de sa soeur, il s'inscrit dans un cours de théâtre et apprend à monter à cheval, (exercice qui restera pour lui en dépit de ses nombreux rôles de cow-boy, un cauchemar). Il débute à l'écran en 1943 en faisant de la figuration dans les westerns de la série «Hopalong Cassidy» (avec William Boyd), et obtient, l'année

suivante, son premier rôle important dans «When Strangers Marry» de William Castle.

En 1945, un film «The Story of G.I. Joe», de William Wellman, le propulse au firmament des stars hollywoodiennes. Le métier d'acteur plaît à cet éternel mécontent: «Les horaires me conviennent et le salaire en vaut la peine», déclare-t-il à l'époque aux journalistes venus l'interviewer. Il devient le roi de l'underplaying — méthode qui consiste à s'exprimer avec le minimum d'effets —. «Même les acteurs «qui en font très peu» en

font plus que lui», estime un critique new yorkais.

C'est le début de la légende Mitchum, la moindre de ses créations s'entoure d'une aura de mystère. Son esprit anarchiste s'extériorise aussi bien sur les plateaux de cinéma que dans sa vie privée. Aussi est-il considéré comme l'acteur le plus récalcitrant des studios de la R.K.O. Ses bagarres défraient la chronique comme son penchant pour l'alcool ou la drogue. (En 1960, il sera emprisonné soixante jours pour détention de marijuana).

La haute société l'évite, ce qui n'est pas pour lui déplaire. On raconte qu'il mange exprès de l'ail avant de tourner une scène d'amour avec une actrice dont la tête ne lui revient pas.

Parmi toutes les stars féminines qui furent ses partenaires. Ce séducteur impénitent qu'est Mitchum a gardé une tendresse toute particulière pour Marilyn Monroe avec laquelle il tourna «River of no Return» sous la direction d'Otto Preminger. «Marilyn était une fille merveilleuse, confiait-il récemment à un journaliste, oui, vraiment une fille extra. Dommage que sa vie ait été gâchée par des problèmes strictement féminins».

Ce «monument hollywoodien» ainsi qu'on a qualifié Mitchum, a tourné quelque cent cinquante films dont beaucoup sont devenus des classiques du cinéma: «Angel Face» (1952) de Preminger, «The Lusty Men» (1952) de Nicholas Ray, «The grass is greener» (1960) de Stanley Donen, «El Dorado» (1967) de Howard Hawks, «Secret Ceremony» (1968) de Joseph Losey.

Ce que l'on sait moins de Mitchum, c'est que derrière le «dur» de la légende, se cache un homme cultivé, auteur de poèmes, compositeur de chansons; un amuseur qui n'a pas son pareil pour raconter ses souvenirs de jeunesse, imiter les chanteurs à succès ou jouer du saxophone, accompagné par ses trois enfants.

Enfin, fait rarissime dans la chronique du coeur hollywoodien, Mitchum est marié depuis trente huit ans avec la même femme, Dorothy, rencontrée dans les studios de cinéma alors qu'il était un simple figurant.



Robert Mitchum dans le rôle de l'inspecteur Philip Marlow dans «The Big Sleep».

# entre Les Lignes

• Pour un nouveau type d'édition de la littérature du Québec

## La Québécoise bien en poche

Réal OUELLET  
(collaboration spéciale)

Les statistiques de l'édition québécoise en 1976 (1) auraient eu de quoi nous réjouir: 3715 titres publiés, un tirage total de près de 15.000.000 d'exemplaires, une augmentation minime du prix de vente moyen du livre; de 1970 à 1976, le Québec a donc presque doublé sa production d'exemplaires publiés et triplé le nombre de titres publiés. Que cette expansion considérable ne nous incite pas à pavoiser trop vite, au moment même où tous les groupes et individus touchés par l'édition québécoise parlent de crise ou de catastrophe imminente.

Peut-être les éditeurs, les libraires, les lecteurs et les auteurs pressentent-ils obscurément à quel point toute entreprise québécoise — qu'elle soit d'ordre culturel, politique ou industriel — est particulièrement menacée au moment même où elle semble avoir atteint son apogée ou un sommet d'expansion. Mais je ne veux pas commenter ici le bilan de l'édition québécoise dont il faudrait ventiler les chiffres et qu'on devrait interroger longuement dans une double direction: rétrospective et prospective. Les chiffres augmentent, soit, mais restera-t-il de tout cela dans dix ans ou même l'an prochain? L'auteur sera-t-il moins marginal, respectera-t-on davantage le produit de son travail? Le lecteur aura-t-il accès facilement et à un prix abordable aux textes marquants de notre littérature? Comme dans tous les pays industrialisés, il trouvera facilement un peu partout, là où il achète ses journaux et magazines, le best-seller et les livres d'actualité dans tous les domaines. Mais quand l'on sait qu'en Europe et aux Etats-Unis, en une année, 80% de la production littéraire courante a disparu du marché et en vingt ans 99% de cette même production a subi le même sort, on peut se demander quelle survie (ou plutôt quelle vie) attend notre littérature.

Les pays d'Europe et les Etats-Unis ont les moyens, avec le livre de poche, de mettre sur le marché et de les y maintenir leurs grands classiques et leurs livres à succès. Chez nous, en dépit des efforts soutenus d'une maison comme Fides, par exemple, il est plus facile de se procurer *Madame Bovary*, *Penthouse* ou *Histoire d'O* que le *Menaud* de la collection de poche.

Mais au moment où le mot «patrimoine» est devenu l'un des clichés les plus utilisés dans la bouche de nos politiciens, professeurs, journalistes, fonctionnaires, il ne suffit pas de gémir sur le triste sort dévolu aux oeuvres de ce «patrimoine» littéraire. Pourquoi n'aurions-nous pas nous aussi, à la disposition du grand public et du public étudiant, nos oeuvres significatives en *paperback*? L'exiguité du marché, dont on nous parle presque à coup sûr pour expliquer la situation difficile de l'édition québécoise, ne constitue pas, à mon avis, un handicap majeur. Nous pouvons inventer les moyens qui nous manquent. Et pour cela il faut qu'un certain consensus s'établisse chez les auteurs et les «diffuseurs» d'oeuvres québécoises: éditeurs, libraires, critiques, professeurs, etc. Au départ, et il faut le dire tout de suite, l'entreprise ne serait rentable que si les éditeurs acceptaient de mettre en commun leurs fonds de la même façon que Hachette a réussi à le faire avec certains pour l'«Edition de poche». Toutefois on ne peut songer ici comme en France à des maisons qui se feraient concurrence pour le marché du *paperback*. En outre, pour que le prix de vente ne soit pas plus élevé que pour un livre français de la même catégorie, il faudrait que cette édition de poche québécoise soit subventionnée par l'Etat. Celui-ci devrait-il aller jusqu'à se faire co-éditeur? La question est à débattre.

Mais il ne suffit pas d'inonder les «tabagies», magasins à grandes surfaces et librairies de livres québécois à bon marché: il faut penser au choix d'oeuvres à diffuser largement et à tout ce qu'on pourrait appeler le *paratexte* de ces oeuvres. De Jacques Cartier à Jacques Ferron les textes sont nombreux qui pourraient figurer dans une collection de classiques québécois: l'époque de la Nouvelle-France nous fournirait une bonne dizaine de titres: Cartier, Champlain, Savard, Lejeune, Ragueneau, Boucher, Perrot, Lahontan, Bougainville et j'en passe... Je ne m'aventurerai pas à dresser la liste de tous les oubliés ou honorés des XIXe et XXe siècles, qu'il faudrait re-

prendre en poche: je mentionnerai seulement Crémazie, Fréchette, Grignon, Saint-Denis-Garneau, A. Hébert, Aquin ou Savard (et même Lemelin qui a déjà été romancier!) et autres auxquels on pensera spontanément; il ne faudra pas oublier les auteurs qui n'ont pas encore trouvé place dans nos musées littéraires: ceux d'*Aurore*, l'*enfant martyr*, d'*IXE 13* ou *Yvan l'intrépide*. Et cela, pas seulement pour faire plaisir aux professeurs qui viennent de découvrir la BD ou toute autre forme de paratexte, mais parce que cette production dite populaire est une manifestation culturelle au même titre que les plus menus objets de culture matérielle ramassés «avec amour», classés, analysés et exhibés dans les musées.

Cette entreprise ne sera rentable que si la qualité de la présentation de l'objet-livre le rend attrayant. Que si, surtout, l'on prend la peine d'éditer les textes. Se contenter de réimprimer nos classiques sous une jolie page couverture avec une préface de professeur ou d'écrivain ne serait guère utile. Pour que des lecteurs aux intérêts et aux niveaux culturels différents lisent ces textes, il faudra inventer aussi ce que j'ai appelé, après Cl. Duchet, un para-texte important. Je veux dire par là un dossier sur l'oeuvre et l'auteur qui pourrait contenir quelques-uns des éléments suivants:

- Chronologie de chaque auteur (et des événements de l'époque si nécessaire)
- Introduction générale à l'oeuvre
- Histoire du texte et principes d'édition
- Texte
- Notes diverses (géographie, histoire, ethnographie, rapprochements, etc.)
- Documents
  - correspondance, interview, etc.
  - textes d'époque sur un sujet pertinent à l'oeuvre
  - scénario de film, adaptation théâtrale, etc.
- dossier critique
- Bibliographie
- Illustrations (cartes, gravures, tableaux)
- Glossaire
- Index des noms
- Index des sujets

Ce dossier n'aurait pas pour but de noyer le texte sous le commentaire ni de le fermer sur le petit monde universitaire des «littéraires», des sociologues, des historiens, des linguistes et autres spécialistes patentés de la chose écrite, mais de les restituer dans un ensemble contextuel où il parlera mieux et davantage.

Je veux lire un texte du passé. Quelques problèmes se posent: le choix d'une version parmi

toutes celles qu'a publiées l'auteur comme définitives (ex.: *Menaud*); le rapport de l'oeuvre à l'époque de son écriture ou de la diffusion (par exemple, les lettres de Mme Bégon publiées au XXe siècle); la langue propre à chaque auteur (*Menaud*, encore, ou *Trente arpents*).

Bref, l'édition d'un classique québécois doit pouvoir répondre au plus grand nombre possible de questions que se poserait le lecteur dégaillé ou non d'intérêt professionnel.

On me dira qu'une telle entreprise est irréaliste ou absurde. Pourtant certains livres publiés dans des collections de poche européennes nous donneraient une bonne idée de ce que nous pourrions réaliser sans frais exorbitants. A titre d'exemple, je citerai l'édition des *Lettres Persanes* par J. Starobinski dans la collection «Folio» ou les poèmes de La Fontaine dans la collection «Poésies» de Gallimard.

Outre les services qu'il pourrait rendre aux écrivains et consommateurs de littérature, ce type d'édition permettrait, dans certains cas, d'accéder au marché international. Il suffit d'avoir participé à des rencontres internationales (colloques, séries de cours ou de conférences) pour évaluer l'intérêt suscité par certaines oeuvres du passé; en particulier celles de la Nouvelle-France à cause de leur portée ethnographique, littéraire, linguistique, etc.

• Les Franco-Ontariens

## Ces prétendus "Invisible French" (fin)

Paul Gay  
(collaboration spéciale)

MOYENS DE RENDRE LES ARTS ACCESSIBLES

La première partie de ce texte, on s'en souviendra, a été publiée dans les pages littéraires de la semaine dernière.

«Les conditions du milieu franco-ontarien, lisons-nous, ne favorisent guère l'éducation, l'animation et la diffusion culturelle et artistique» (p. 161). Le *Rapport* recommande une grande collaboration entre les Facultés d'éducation et les Départements d'Arts: cela donnera d'excellents professeurs au primaire et au secondaire.

Le rôle de l'école, en effet, est primordial et pour l'enseignement de la langue et pour l'enseignement des disciplines artistiques. «L'école reste encore aujourd'hui le principal foyer de la résistance franco-ontarienne» (p. 11) On se souvient que de 1885 à 1912, les lois provinciales devaient de plus en plus restrictives en ce qui concernait l'enseignement du français. En 1912, l'unique *Règlement XVII* jugulait l'enseignement du français. Mais les Franco-Ontariens s'unirent autour de l'ACFO et du *Droit* et le firent abroger en 1927. A partir de 1960, l'attitude du gouvernement ontarien manifesta plus de sympathie. En 1960, l'université Laurentienne bilingue de Sudbury voit le jour. En 1965, l'Université d'Ottawa se dote d'une nouvelle charte provinciale qui la rend publique et bilingue. «D'autres institutions accroissent leurs programmes en français le collège Glendon de l'université York et l'université de Windsor. Au niveau des collèges communautaires d'arts appliqués et de technologie, le collège Algonquin crée en

1967 pour desservir l'est de la province, acquiert un caractère bilingue à la suite d'une étude. Le collège St-Laurent de Cornwall et le collège Cambrian de Sudbury deviennent aussi officiellement bilingues» (p. 28). Cependant, des 1976, tout semble se gâter, puisque l'atmosphère elle-même des institutions bilingues et françaises devient, à toutes fins utiles, anglaise.

Mais il y a d'autres moyens que l'éducation au sens formel du mot pour développer le goût artistique. Tous ces moyens, le *Rapport* les groupe sous le nom d'ANIMATION. L'animation comprend «l'ensemble de techniques visant à améliorer la vie communautaire dans tous ses aspects, tant culturels que socio-économiques» (p. 141). Au point de vue culturel (qui nous occupe ici), l'ACFO et la revue *EBAUCHES*, les Centres culturels (ils sont plus d'une dizaine), le *Regroupement culturel franco-ontarien* (RCFO) né en 1977, le *Théâtre-Action* né en 1973, l'*Opération Ressources* constituent les principaux foyers d'animation.

Quant à la diffusion culturelle et artistique, elle devrait être assurée par le RCFO et les médias: journaux (comme *Le Droit*) et Radio-Canada. Mais Radio-Canada devrait davantage faire sa part aux Franco-Ontariens et ne devrait pas s'adresser aux seuls Québécois.

L'appui extérieur aux arts

On l'a vu: ce n'est qu'au tour de 1960 que le sort des Franco-Ontariens commença à attirer l'attention des gouvernements. Le *Conseil des Arts de l'Ontario* (CAO) manifesta alors une réelle ouverture à la culture franco-ontarienne. Le CAO, qui dépend depuis 1975 du *Ministère des Affaires culturelles et Loisirs*, s'occupe des Franco-Ontariens par le *Bureau franco-ontarien*, fondé en 1970 en réponse au *Rapport St-Denis*. Ce Bureau, qui doit rester à Toronto, centre administratif, devrait être responsable de toute l'activité artistique franco-ontarienne et ne pas se contenter des seuls arts qui impliquent l'utilisation de la langue française. Sur les 44 RECOMMANDATIONS qui terminent le *Rapport*, 14 concernent le CAO.

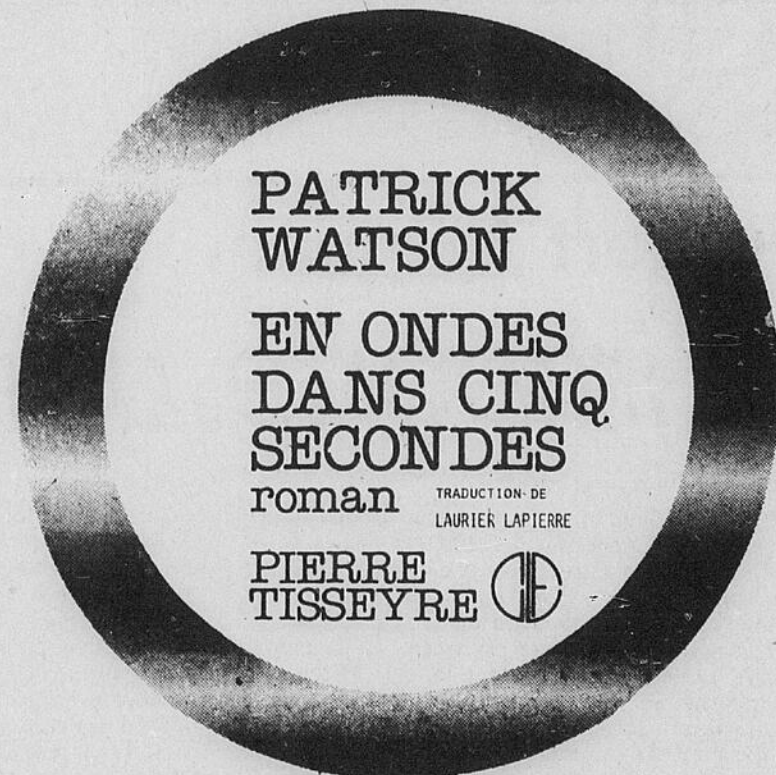
Après le CAO, 15 autres organismes sont appelés à aider les Franco-Ontariens: Le *ministère des Affaires culturelles et Loisirs*; le *ministère de l'Éducation*; les *Conseils scolaires* auxquels le *Rapport* souligne que «l'école franco-ontarienne n'est pas une école d'immersion pour anglophones ni une école ou les francophones anglicisés par le milieu ambiant viennent étudier le français comme une langue seconde» (p. 195); l'*Association des enseignants franco-ontariens*; l'*Institut d'études pédagogiques de l'Ontario*; les collèges communautaires et universitaires; la *Commission permanente Ontario-Québec* (L. mi-

norité franco-ontarienne n'a pas occupé une grande place jusqu'ici dans ses préoccupations); le *Conseil des Arts du Canada*; le *Secrétariat d'État* (voir le *Rapport Ravault*); l'*Office national du film*; la société *Radio-Canada* (qui, trop souvent, apparaît aux Franco-Ontariens comme la société des «autres»); *Statistique Canada*; les municipalités ontariennes (A part Ottawa et Vanier, l'appui des municipalités à la culture franco-ontarienne est à peu près nul); enfin les organismes franco-ontariens.

«NOUS PASSONS POUR DES GENS QUI VONT MOURIR ET NOUS VOICI VIVANTS!»

Cette recension, si longue soit-elle, n'entend donner que quelques aperçus du *Rapport Savard* dans son extraordinaire richesse de renseignements, base d'études multiples. On admirera surtout sa force et sa logique latine, caractérisée par le jeu de balancier qu'on retrouve à toutes les pages: on vante d'une part les réalisations, on regrette d'autre part les déficien-

ces. «C'est bien, mais... c'est très bien, pourtant...». Par excès sans doute de franchise, les «pourtant» l'emportent sur les «bien». De toute façon, le *Rapport Savard* atteint son but qui est de sympathiser avec nos frères français de l'Ontario. Ceux-ci peuvent dire à leurs compatriotes anglophones les paroles de saint Paul aux Corinthiens: «Nous passons pour des gens inconnus et pourtant nous sommes connus, si connus»; pour des gens qui vont mourir et nous voici vivants!» (2 Cor., VI, 8).



### LE CANADIAN OPERA COMPANY

tiendra des auditions à Montréal le 23 et 24 août prochains. Pour obtenir des renseignements, prière de communiquer avec le Secrétariat National des Jeunesses Musicales du Canada à

(514) 271-2566



### UNE ÉTOILE EST NÉE

LA CARRIÈRE DE NICOLE MARTIN EN CONFIDENCES ET EN PHOTOS



La carrière de Nicole Martin, c'est déjà le long chemin parcouru par une jeune fille qui a autant de talent pour réaliser ses propres rêves que pour faire vibrer les émotions au rythme et aux harmonies d'une voix incomparable. De ses débuts à Québec, alors qu'elle n'avait que 12 ans, jusqu'à l'apothéose de Tokyo en 1977, la vie de Nicole Martin se présente comme un modèle de la réussite professionnelle dans un mélange subtil d'énergie et de tendresse, de volonté et de patience, d'amour du public et d'attachement à son intimité.

96 pages — \$4.95

BON DE COMMANDE

(Chez votre librairie ou directement de l'éditeur)

ÉDITIONS HÉRITAGE INC.  
C.P. 8, Saint-Lambert, Qué. J4P 3N4

Veuillez m'expédier:

UNE ÉTOILE EST NÉE — \$4.95

Nom: .....

Adresse: .....

Ville: .....

Code Postal: ..... PAS DE P.S.L. (C.O.D.)

(Chèque ou mandat-poste seulement)

# AUX EDITIONS FIDES

en rappel

## LES MANOIRS DU QUEBEC

par Raymonde Gauthier

Un ouvrage de 254 pages, description de 88 manoirs accompagnés de 124 photos. En page couverture, reproduction du manoir Aubert de Gaspé construit en 1775 et incendié le 30 avril 1909.

En 1927, Pierre-Georges Roy, archiviste du Québec, publiait "Vieux Manoirs, vieilles maisons", étape importante dans la connaissance des vestiges architecturaux du régime seigneurial. Presque 50 ans plus tard, voici un nouvel inventaire qui met à jour et corrige parfois, à la lumière des recherches effectuées depuis lors, le travail de Pierre-Georges Roy.

254 pages

**\$8<sup>95</sup>**

Editeur officiel du Québec/Fides

## LES ÉGLISES DU QUÉBEC (1600-1850)

par Luc Noppen

Voici une présentation des églises québécoises construites entre 1600 et 1850: 78 édifices qui permettent de connaître l'évolution de notre architecture religieuse, partant de la simple transposition de modèles de la mère-patrie, passant par l'adaptation aux besoins et au climat et aboutissant à une tradition solide et durable. Depuis la publication des "Vieilles églises de province de Québec" par Pierre-Georges Roy, en 1935, ce livre est la première étude de l'architecture religieuse québécoise. C'est de plus, la première synthèse jamais publiée sur cet important sujet.

LES EGLISES DU QUEBEC (1600-1850) est le premier volet d'un ensemble qui comportera deux autres ouvrages, l'un sur les églises disparues du Québec et l'autre sur les églises victoriennes.

298 pages

illustré

**\$10<sup>95</sup>**

Editeur officiel du Québec/Fides

en rappel

## LES MUSEES DU QUEBEC

Tome I

Montréal et l'Ouest du Québec  
205 pages

Tome II

La vieille capitale et l'Est du Québec  
205 pages

Présentation de J.P. L'Allier

Index de 120 musées par sujets et par villes, 18 planches en couleurs, 170 photos en noir et blanc, ouvrage en deux tomes, sous couverture illustrée d'oeuvres canadiennes, présenté dans un élégant boîtier muni d'un ruban.

Edition ordinaire

**\$25<sup>00</sup>**

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES  
ET A LA LIBRAIRIE GENERALE FIDES

235 est, boul. Dorchester  
Montréal, H2X 1N9  
Tél.: 861-9621

# AUX EDITIONS FIDES

## UNE SOCIÉTÉ EN QUÊTE D'ÉTHIQUE

par Jacques Grand Maison  
Cahiers de recherche éthique - 5  
207 pages

**\$6<sup>00</sup>**

## L'ENGAGEMENT POLITIQUE

Cahiers de recherche éthique - 6  
par Rodrigue Bélanger, Guy-M. Bertrand, Hélène Pelletier-Baillargeon, Fernand Dumont, Alfred Rouleau, Jacques-Yvan Morin, Yvette Rousseau, Marie-Andrée Bertrand, Michel Despland, Robert Cliche, Camille Laurin, Gérald Fortin, Claude Ryan, Pierre Elliot Trudeau, Solange Chaput-Rolland, Félix-Antoine Savard, Jacques Doyon.

207 pages

**\$6<sup>00</sup>**

## VERS UN RENOUVEAU DE LA THEOLOGIE SACRAMENTAIRE

par Raymond Vaillancourt  
Collection "Liturgie vivante"  
167 pages

**\$5<sup>00</sup>**

## PELERINAGE A L'EST

par Lucien Coutu

Collection "Education et Religion"

Qui sont ces jeunes qui se mettent en route pour les pays asiatiques? Pourquoi quittent-ils la société traditionnelle? Pourquoi ce goût soudain pour la méditation à saveur orientale?

296 pages

**\$8<sup>00</sup>**

## REINVENTER LA MORALE

par Martin Blais

Collection "Education et Religion"

"Entrer dans la vie morale, c'est justement se délivrer des règles, juger par soi-même et en-définitive n'obéir qu'à soi".

160 pages

**\$5<sup>00</sup>**

## POUR UNE METHODE EN THEOLOGIE

par Bernard J.F. Lonergan  
Traduit de l'anglais par Louis Roy  
Collection "Héritage et Projet"

468 pages

**\$12<sup>00</sup>**

## APRES JESUS

autorité et liberté  
dans le peuple de Dieu  
*en collaboration*

Collection "Héritage et Projet" - 21

Le lecteur est ici invité à s'engager sur des pistes de réflexion qui peuvent lui permettre de voir avec peut-être un peu plus de clarté le chemin que veut aujourd'hui se tracer l'évangile. "Après Jésus regarde vers le passé avec un oeil sur l'avenir..."

221 pages

**\$8<sup>00</sup>**

## SEXUALITE ET FOI

Synthèse  
de théologie morale

par Guy Durand

Collection "Héritage et Projet" - 19

"Et la charité vise d'abord le plus proche et doit de soi permettre aussi bien le baiser au lépreux que l'étreinte sexuelle".  
(A. Jannière, s.j.)

431 pages

**\$12<sup>00</sup>**

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES  
ET A LA LIBRAIRIE GENERALE FIDES

235 est, boul. Dorchester  
Montréal, H2X 1N9  
Tél.: 861-9621

# entre les lignes

• «Mélanges d'histoire du Canada français offerts au professeur Marcel Trudel»

## Un autre hommage à Marcel Trudel

Marcel Trudel s'est fait une réputation enviable par sa personnalité et ses talents créateurs qui se sont traduits dans l'enseignement et aussi dans de nombreux ouvrages, dont certains ont mérité le prix David (Influence de Voltaire au Canada en 1945, et Louis XVI. Le Congrès américain et le Canada en 1951), et le prix Casgrain (L'esclavage au Canada français) en 1961. Ses vastes connaissances brillent particulièrement dans l'Histoire de la Nouvelle-France dont le tome I s'est mérité le Prix des Concours littéraires et scientifiques du Québec en 1963, et le tome II, le Prix du gouverneur général en 1967.

L'Université d'Ottawa peut se vanter d'avoir un tel homme entre ses murs. Depuis 1966, alors qu'il était directeur du département d'histoire de l'Université d'Ottawa (1966-1968), Marcel Trudel a su gagner le cœur de ses étudiants et de ses collègues par sa simplicité, son sourire spontané et son amour de la recherche. Depuis 1968, il est titulaire de recherche à l'Université d'Ottawa. L'année dernière, cette même institution lui offrait un témoignage de son appréciation en le nommant conférencier de l'année. Et voici qu'encore jeune, Marcel Trudel devient le récipiendaire d'un volume d'hommages, qu'il saura sûrement apprécier à sa juste valeur, s'il n'en tient qu'aux signatures qui ornent ces pages.

En effet, les *Mélanges d'histoire du Canada français offerts au professeur Marcel Trudel* viennent de paraître (1). Les mélanges regroupent des écrits d'auteurs liés par l'étude d'un certain aspect d'une vaste discipline, telle l'histoire. Une vingtaine de chercheurs y ont collaboré, signe incontestable de l'admiration et de l'appui de ses collègues.

Pierre Savard, professeur au département d'histoire et ancien élève de Marcel Trudel, avouait franchement son respect envers cet homme incomparable. Dans la présentation d'usage, le principal instigateur des *Mélanges* souligne la qualité exceptionnelle de ses travaux: «le respect du document original et le refus des extrapolations faciles».

Le premier texte des *Mélanges*, *La féodalité a définitivement vécu*... est signé Jean-Charles Bonenfant, s.r.c. C'est l'un des derniers écrits composés avant sa mort survenue en octobre dernier. Il était professeur à la Faculté de Droit de l'université Laval. Monsieur Bonenfant choisissait de rendre hommage à Marcel Trudel en nous faisant partager sa conviction profonde que cette institution qu'était la féodalité n'est réellement disparue qu'en 1971, alors que le notaire Victor Morin de la Société des Dix fixait la fin de son règne en 1940. Il est intéressant de voir les raisons qui sous-tendent ces assertions.

Lucien Campeau, professeur au département d'histoire de l'Université de Montréal, a pour sa part choisi de nous entretenir du *Commerce des clercs en Nouvelle-France*. Avec une étonnante facilité, il nous replonge dans ces temps lointains d'avant 1760 où les Jésuites exerçaient une influence considérable sur l'économie du pays. A cause de leurs contacts étroits avec les indigènes, les clercs furent souvent accusés de commerce illicite en Nouvelle-France. Dans un exposé lucide qui ne tient compte ni des accusations ni des répliques, Lucien Campeau se plaît à «décrire le rôle de la fourrure dans l'économie de la Nouvelle-France et de préciser ce qu'auraient pu être dans ce climat les conditions concrètes d'un délit de commerce, en expliquant aussi sur quelles apparences les accusations ont pu trouver un appui».

Les inventaires des biens de Denis-Joseph Ruette d'Auteuil, tel est le thème de l'article de Micheline d'Allaire, professeur agrégé au département d'histoire de l'Université d'Ottawa. Malgré la sécheresse et la froideur apparentes des inventaires de biens, elle a su faire parler éloquemment ceux de Ruette d'Auteuil. Madame d'Allaire insiste que, pour qui sait le lire, l'inventaire de biens recèle de précieuses informations sur le comportement d'un individu, par exemple à travers les hauts et les bas d'une carrière. On peut même arriver à retrouver le fil des liens qui existent entre la situation financière et la vie personnelle de l'intéressé.

Gabriel Debien, auteur de nombreuses études sur les Antilles, nous raconte la vie de *Deux frères colons débutant à Saint-Dominique (1764-1775)* par l'entremise des lettres qu'ils envoient à leurs sœurs de Rochefort. Ces lettres nous apparaissent comme le fidèle reflet de l'appréhension de la vie aux Antilles à cette époque. Avec un poignant accent de vérité, ces précieux documents relatent les difficiles débuts d'une plantation de café et le mal du pays qui rongent le courage de ces deux jeunes gens en leur rendant encore plus chère leur Saintonge natale.

Dans un court mais passionnant article, Pierre Deffontaines, ancien professeur de géographie à l'université Laval, reconnaissait les victoires remportées par les colons dans le domaine de l'habitation et du chauffage. Il rend hommage à l'ingéniosité et à la patience de nos aïeux qui ont si bien su, à partir des matériaux à leur disposition (bois, pierre, etc.) rendre la maison canadienne accueillante et confortable. L'auteur se plaît à établir les comparaisons qui s'imposent entre la maison canadienne et la maison française dans les domaines suivants: architecture, choix des matériaux, isolants, solage. Pour ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la richesse de notre patrimoine, ce petit traité succinct intitulé *Ultimes victoires sur l'hiver au Canada français* est à lire.

Professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, Serge Gagnon expose dès les premières lignes le but de son article *Le XVII<sup>e</sup> siècle canadien de Narcisse-Eutrope Dionne à Marcel Trudel (1891-1963)*: «Nous voudrions dégager les influences de ce que nous appelons le nationalisme clérico-conservateur sur la reconstitution du



passé lointain de la «nation».» Selon lui, l'oeuvre de Marcel Trudel «permet d'identifier d'une manière suffisamment représentative la vision rétrospective du destin national, partagée par les intellectuels protestataires des années 1950-60.»

Claude Galarneau est professeur au département d'histoire de l'université Laval de Québec. Dans un texte intitulé *L'enseignement des sciences au Québec et Jérôme Demers*, il décrit le rôle primordial de ce professeur émérite: «On sait maintenant que le renouvellement de l'enseignement des sciences s'est fait au séminaire de Québec grâce au talent et à l'énergie de Jérôme Demers, doué pour les sciences et les mathématiques». C'était un avant-gardiste qui se tenait au courant des derniers développements en matière d'électricité, d'électromagnétisme et même d'électrodynamisme. Cet amour de la connaissance, il sut le communiquer pendant 35 ans à ses élèves, comme en témoignent les nombreuses notes de cours conservées soigneusement.

La contribution des géographes français à la connaissance du Québec des années 1930-1950, tel est le vaste domaine de recherche entrepris par Pierre George, professeur à l'Institut de démographie de Paris de l'Université de Paris I. Cependant il limite son analyse, à cause du nombre sans cesse croissant des travaux géographiques, à l'étude de l'oeuvre de trois géographes de la même génération, soit Raoul Blanchard, André Siegfried et Pierre Deffontaines. «La confrontation des trois permet de montrer comment trois approches différentes qui se réfèrent chacune à un maître de la pensée géographique française de l'époque, Paul Vidal de la Blache pour Raoul Blanchard, Anatole Leroy-Beaulieu pour André Siegfried, Jean Brunhes pour Pierre Deffontaines, contribuent à la construction d'une image historique».

Le seul texte anglais des *Mélanges* est celui de Julian Gwyn, professeur au département d'histoire de l'Université d'Ottawa. Dans un article intitulé *War and Economic Change. Louisbourg and the New England Economy in the 1740s*, M. Gwyn partage avec nous quelques-unes de ses conclusions. Il est clair pour lui que la prise de Louisbourg par les Anglais en 1745 fut loin d'occasionner le désastre économique prévu. L'auteur explique comment, au début, la conquête de Louisbourg fut pour les Anglais une source d'orgueil et de jouissances. Cependant, moins d'un an plus tard, 2,000 hommes ayant succombé aux ravages de la dysenterie, cette satisfaction se transforma en panique. De plus, la cession de la forteresse de Louisbourg aux Français en 1749, par le Traité d'Aix-la-Chapelle ne fit qu'aggraver les choses. Malgré les nombreux tableaux et statistiques qui ornent ces pages, la lecture de cette tranche de notre histoire s'avère quand même captivante.

Louis-Edmond Hamelin est professeur au Centre d'études nordiques de l'université Laval à Québec. Il se prononce sur la *Contribution à l'histoire du mot «nord» en Occident*. Cette histoire rendra possible la compréhension des modifications apportées à un terme et à sa famille. «La famille du mot Nord essaie de rendre compte à la

fois de la géographie objective des pays situés dans les hautes latitudes et des connaissances souvent très déviées que l'on a de ces régions».

Dans un article sur *Le comportement de la paysannerie rurale et urbaine de la région de Québec pendant l'occupation américaine 1775-1776*, John Hare nous apprend que la paysannerie rurale affiche des attitudes bien distinctes face à l'occupation américaine. Ayant analysé soigneusement le journal de Baby, Taschereau et Williams, John Hare est à même de nous dire qu'une faible minorité seulement obéit aveuglément aux ordres de l'Eglise et du gouverneur. «La majorité conserve une neutralité qui se traduit parfois par une sympathie envers les Américains, surtout pendant l'occupation militaire. Enfin, on rencontre un groupe d'activistes, et lorsque l'armée américaine occupe toute la province, ces Canadiens mécontents dominent les paroisses». John Hare est professeur agrégé au département des lettres françaises de l'Université d'Ottawa.

André Lachance, pour sa part, est professeur au département d'histoire de l'Université de Sherbrooke. Il nous trace un portrait évocateur de *La désertion et les soldats déserteurs au Canada dans la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle*. L'auteur explique comment, «à cause de l'immensité du territoire, de la petitesse de la population et de sa dispersion», il était difficile d'empêcher les soldats d'abandonner la colonie, surtout durant les mois d'été. André Lachance regrette de ne pouvoir avancer de chiffres quant au nombre de déserteurs, car comme il arrive bien souvent, les sources à ce sujet manquent de précision et souvent même se contredisent. Malgré ce handicap, l'auteur brosse un tableau vraisemblable des causes et des événements qui entourent ce phénomène, et du genre d'homme qui ose braver les éléments et ses supérieurs pour recouvrer une relative liberté.

L'aide financière de l'Eglise de France à l'Eglise naissante du Canada, tel est le titre de l'essai de Claude Lessard, directeur du Service des archives de l'Université du Québec à Trois-Rivières. Il reconnaît la générosité des nombreux catholiques français, générosité qui a contribué à l'édification de nombreux hôpitaux, écoles et églises en Nouvelle-France. Cependant, l'auteur affirme que «les dons parvinrent de France parce que les prêtres et les religieux canadiens ont su montrer par leur conduite l'importance de l'oeuvre à accomplir».

Fernand Ouellet, professeur d'histoire à l'Université d'Ottawa, partage avec nous ses vastes connaissances sur la *Propriété seigneuriale et groupes sociaux dans la vallée du Saint-Laurent (1663-1840)*. Il veut nous faire prendre conscience de l'ampleur du rôle économique et social joué par la seigneurie. «Pendant presque deux siècles, la noblesse et le clergé constituaient les forces principales qui font mouvoir les institutions d'ancien régime.»

Professeur au département d'histoire de l'université Laval, Philippe Sylvain a choisi de mettre en valeur *Un frère méconnu d'Antoine Gérin-Lajoie: Elzéar Gérin*. Après avoir relevé les nombreuses activités du cadet d'Antoine, monsieur Sylvain déplore sa mort prématurée qui a privé son pays et ses compatriotes d'un écrivain en puissance. «Faute d'oeuvres, qui eussent pris une place ostensible dans les archives de nos lettres, la postérité, naturellement distraite, consacra ses soins à la mémoire de l'ainé, Antoine Gérin-Lajoie, reléguant dans une ombre imméritée celle du cadet, chez qui, pourtant, l'alacrité de l'esprit, les ressources d'une sensibilité vibrante et le mordant de l'expression écrite ou parlée n'avaient certes pas témoigné d'un moindre éclat.»

Nive Voisine est lui aussi professeur au département d'histoire de l'université Laval. Dans un article intitulé *Un diocèse divisé contre lui-même, Trois-Rivières (1852-1885)*, il raconte les quinze années de débats et de controverses qui ont agité le diocèse de Trois-Rivières. Par souci de la vérité, monsieur Voisine lève le voile sur les petites mesquineries et sur la mentalité de clocher qui se faisaient jour à certains moments. Finalement, «le 26 août 1885, Mgr Louis-François Laffleche, deuxième évêque de Trois-Rivières, annonçait officiellement à son clergé et à ses fidèles que, par un décret romain daté du 10 juillet précédent, son diocèse était divisé et que les paroisses de la rive sud constitueraient désormais le diocèse de Nicolet.»

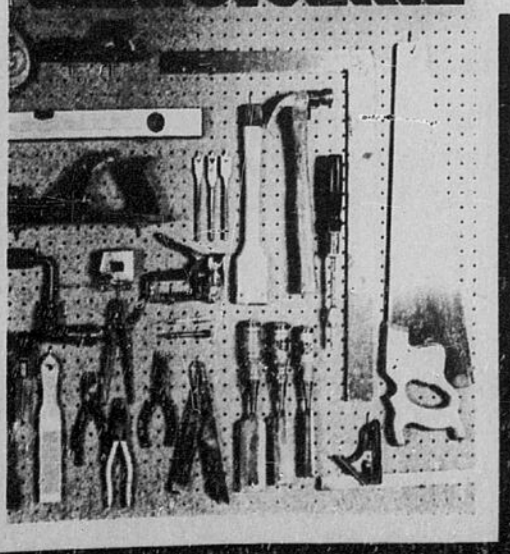
François-Xavier Garneau et la Pologne, tel est le sujet traité par Paul Wyczynski, titulaire de recherche au département des lettres françaises de l'Université d'Ottawa. Ce dernier collaborateur s'attarde au rôle qu'ont joué les Polonais émigrés à Londres au cours des années 1831 à 1833, dans le développement littéraire et intellectuel de Garneau. Monsieur Wyczynski relève souventes fois l'influence de la pensée polonaise dans la rédaction de la célèbre *Histoire du Canada* de Garneau. Cette oeuvre magistrale auquel Garneau a consacré dix ans de sa vie est imprégnée de cette influence qui «s'était imperceptiblement intégrée et avait agi comme le levain qui fait lever la pâte: la relation historique et la réflexion critique s'y sont amalgamées dans un tout dont il serait difficile de préciser avec exactitude les métamorphoses et la part des influences subies mais dans lequel se reflète pourtant une riche culture puisée à des sources diverses.»

Il va sans dire que la parution des *Mélanges d'histoire du Canada français offerts au professeur Marcel Trudel* n'est pas passée inaperçue. Ainsi, le 12 mars dernier, parents et amis se réunissaient autour de Marcel Trudel pour fêter le lancement des *Mélanges* l'Institut canadien-français d'Ottawa.

Michelle BELISLE LAFLECHE  
(Collaboration spéciale)

(1) *Mélanges d'histoire du Canada français offerts au professeur Marcel Trudel*, en collaboration. Cahiers du C.R.C.C.F., Editions de l'Université d'Ottawa, 1977, 249 p. Les *Mélanges* ont déjà fait l'objet d'un numéro spécial de la *Revue de l'Université d'Ottawa University of Ottawa Quarterly* (janvier-avril 1977, p. 6-249).

LAURIER VAILLANCOURT  
MES OUTILS DE  
MENUISERIE



## MES OUTILS DE MENUISERIE

de LAURIER VAILLANCOURT



Laurier Vaillancourt, animateur de la chronique de bricolage à l'émission «Samedi Midi» à Télé-Métropole, propose ses meilleurs conseils dans un livre destiné aux bricoleurs qui veulent réussir à la perfection leurs travaux de menuiserie tout en faisant des économies appréciables.

Un tout nouveau guide qui explique le fonctionnement de tous les outils manuels, montre les applications pratiques de ces outils, fournit la liste complète des colles disponibles, donne des notions de sécurité, etc.

Abondamment illustré — 80 pages — \$4.95

BON DE COMMANDE  
(Chez votre librairie ou directement de l'éditeur)

ÉDITIONS HÉRITAGE INC.  
C.P. 8, Saint-Lambert, Qué. J4P 3N4

Veuillez m'expédier:

MES OUTILS DE MENUISERIE — \$4.95

Nom: .....

Adresse: .....

Ville: .....

Code Postal: ..... PAS DE P.S.L. (C.O.D.)

(Chèque ou mandat-poste seulement)

# ENTRE LES LIGNES

• Une volonté commune de vaincre

## Les luttes célèbres du Droit contre le Règlement 17

Actuellement le pourcentage des abonnés du DROIT est de 31% chez les Franco-Ontariens et de 69% chez les Québécois. L'Ontario compte 14,272 abonnés, dont 96% dans l'est (Région outaouaise), 2,8% au nord et 1% au sud. En fait, LE DROIT peut être distribué le jour même dans l'est, mais il ne parvient au nord et au sud que par la poste. On comprend alors qu'il soit naturel de ne pas s'abonner à un journal qui vous donne le lendemain ou le surlendemain des nouvelles de la veille ou de l'avant-veille. D'autres hebdomadaires français locaux remplacent le quotidien français de la capitale, par exemple LE NORD de Hearst, LE VOYAGEUR de Sudbury et TORONTO-EXPRESS de Toronto.

Est-ce à dire que LE DROIT se désintéresse des régions francophones du nord et du sud de l'Ontario? Non pas. Les grands problèmes nationaux et culturels qui concernent ces deux immenses régions sont régulièrement abordés par LE DROIT. Ainsi, on pouvait lire en gros titre dans LE DROIT du 18 mai dernier: **Recommandation du collège de Hearst: Abolition des frais de scolarité.** D'ailleurs LE DROIT suit quotidiennement tout ce qui concerne les écoles françaises ou bilingues de tout l'Ontario français. Il relate abondamment les manifestations artistiques franco-ontariennes, par exemple ces temps-ci le **Festival franco-ontarien.**

Ainsi, par la force des choses qui se confond ici avec la force des abonnés et le rayonnement géographique restreint de tout journal, LE DROIT paraît à première vue plus québécois qu'ontarien. Mais en servant les Québécois, il rejoint la grande cause canadienne-française chère aux Canadiens français de l'Ontario et des collectivités francophones des autres provinces du Canada. D'ailleurs on ne peut oublier que, dès les tout débuts, LE DROIT eut son représentant à Hull pour toute la région française de l'Outaouais.

Il reste vrai toutefois que LE DROIT est né aux temps du **Règlement 17** (1912) qui interdisait l'enseignement de la langue française dans tout l'Ontario. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, ce sont les orangistes et les Irlandais catholiques qui ont fondé LE DROIT: ils ont poussé à la réaction. L'idée d'un journal franco-ontarien hebdomadaire, voire quotidien, était en l'air depuis quelque temps et faisait son chemin. En juillet 1912, dans la vaste salle du **Monument National** d'Ottawa, 1,200 Franco-Ontariens, représentant les 200,000 Canadiens français de l'Ontario, se réunissent à l'appel de l'**Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario**, fondée en 1910 (ACFEO), pour protester contre la fameuse **Circulaire** ou **Règlement 17**. Mais il fallait une arme de combat plus forte que toutes les réclamations solennelles: ce fut LE DROIT. Et c'est tout à l'honneur des Oblats de Marie-Immaculée d'avoir détaché de leur groupe le Père Charles Charlebois (amicalement toujours appelé le Père Charles) pour être le responsable et l'animateur du nouveau journal qui parut pour la première fois le 27 mars 1913.

Le Père Charles fut longtemps la cheville ouvrière du DROIT. Il réussit parce qu'il sentait, serrés autour de lui pour l'aider de leur dévouement et de leur argent, non seulement ses confrères Oblats (comme le Père J.-M. Rodrigue Villeneuve, futur cardinal — et le Père Arthur Guertin), non seulement les Pères Dominicains (comme le Père Raymond-Marie Rouleau, futur cardinal), non seulement des laïcs prestigieux (comme le sénateur Belcourt), mais encore des prêtres séculiers du diocèse d'Ottawa-Hull: l'abbé Joseph Hébert, le chanoine Myrand, le chanoine Raymond, l'abbé François-Xavier Barrette et surtout le curé Hudon de Rockland (que de fois le curé Hudon n'a-t-il pas dépanné financièrement notre journal!).

Dans l'histoire de cette oeuvre commune, la période qui va de 1913 à 1927 (année où le gouvernement d'Ontario renie enfin le **Règlement 17**) forme vraiment un tout homogène autour d'un seul but: **DETRUIRE LE RÈGLEMENT 17**. Pendant ces 14 années, LE DROIT pointe chaque jour ses canons contre lui. Il faut lire le récit de ces combats dans le livre de Laurent Tremblay, o.m.i., **Entre deux livraisons** (1). «Le **Règlement 17**, écrit l'auteur, cuisiné en 1910, proposé en 1911, puis repensé en termes plus barbares et finalement voté à la Législature ontarienne de 1912 sous le gouvernement Whitney, est comme la charte des persécuteurs. Il contient en quatre paragraphes l'arrêt de mort de la langue française. Primo: défense d'enseigner le français comme matière de classe; secundo: défense de s'en servir comme langue de communication entre profes-



La grande fresque dans le hall d'entrée, avec, au centre, entouré d'enfants, le père Charlebois.

seur et élèves; tertio: aucune commission scolaire bilingue ne peut ouvrir des écoles sans la permission expresse du gouvernement; quarto: les inspecteurs bilingues actuels relèveront d'inspecteurs spéciaux de langue anglaise qui les domineront et auxquels ils seront asservis dans la régie et la surveillance des écoles. Des deux

ose lutter contre Mgr Michael F. Fallon, o.m.i., francophobe acharné, héraut du clergé catholique irlandais. «De documents en documents, écrit Laurent Tremblay, LE DROIT découvre qu'au tout début 800 Irlandais avaient signé la requête réclamant contre nous le **Règlement 17**, alors que les orangistes n'avaient réussi à gagner que 300 signatures» (p. 40). Pendant 14 ans, sous les gouvernements de Hearst, Drury et Ferguson, le **Règlement** tente de se faire appliquer. D'où des incidents odieux occasionnés par les inspecteurs d'écoles, incidents que la faiblesse du gouvernement fédéral laisse se perpétuer (comme toujours quand il s'agit des Canadiens français).

Cette lutte fratricide s'avère d'autant plus pénible que nous sommes en pleine guerre mondiale. Déjà, le **Citizen**, le 3 mars 1916, demandait au gouvernement ontarien la cessation de toute persécution scolaire pour la durée de la guerre. Comment pouvait-on dire aux Canadiens français de s'enrôler pour outre-mer, d'aller sauver en Europe la civilisation française, alors qu'en Ontario on la détruisait? L'**Histoire des Canada** signale longuement ce ressac du fameux **Règlement** (2). On comprend que LE DROIT se déclare contre la conscription. Et pendant que le Vatican, le 8 septembre 1916, par le décret **Commissio divinitus** enjoignait de supprimer toute cause de discorde, le Conseil privé de Londres, le 2 novembre suivant, déclarait le **Règlement 17** légal sur le plan purement juridique.

Pendant ce temps, l'épiscopat canadien-français, les journaux (comme **Le Devoir** et **l'Action catholique**), les grands hommes du temps (comme Bourassa et Omer Héroux), des paroisses entières en se cotisant, collaborent pleinement à la cause franco-ontarienne. Tous applaudissent à l'héroïsme des maîtres et maîtresses d'école, en particulier à celui de Jeanne Lajoie, institutrice de Pembroke. Devant la détermination des Franco-Ontariens (qu'on se souvienne du défilé de 5,000 petits Canadiens français dans les rues d'Ottawa), les Anglais commencent à reculer. Certains, comme l'inspecteur James Huges, font volte-face complète. La **Unity League** appa-

rait. On peut dire que, dès 1923, la victoire est gagnée, puisque les Franco-Ontariens se conduisent tout simplement comme si le **Règlement 17** n'existait pas. Par exemple, l'Association d'Education et l'Université d'Ottawa fondent de leur propre chef, en 1923, une **Ecole Normale** pour la formation des professeurs bilingues. De telles audaces prouvent une fois de plus le bien-fondé de l'assertion de Portalis: «C'est l'opinion publique qui fait la loi».

Il ne reste plus alors qu'à démantibuler le **Règlement 17**, vieux soliveau pourri. En pleine Chambre de Toronto, le député Aurélien Bélanger livre les derniers combats. Le 22 septembre 1927, Ferguson n'en peut plus. «Il croit son prestige en danger, écrit L. Tremblay; il cède à la pression ahurissante. Rompant avec les orangistes et déchirant les liasses de protestations irlandaises, bravant l'opinion des journaux et les réactions de l'électorat, l'honorable Ferguson donne raison aux Canadiens français et égorge de ses propres mains le fameux **Règlement 17** qu'il avait lui-même enfanté» (p. 67).

On comprend les cris de victoire du DROIT dans son numéro du lendemain, le 23 septembre.

Ce revirement montre la puissance d'un journal sur l'opinion publique et que la victoire est assurée lorsqu'on défend une cause légitime avec le cran du Père Charles. Mais surtout il prouve la force des Canadiens français quand ils sont unis. Dans les archives du **Droit** (3), on lit cette petite phrase révélatrice (et triste en même temps): «Le peuple canadien-français a fait l'union une fois dans son existence». Une fois... contre le **Règlement 17**.

Paul Gay  
(collaboration spéciale)

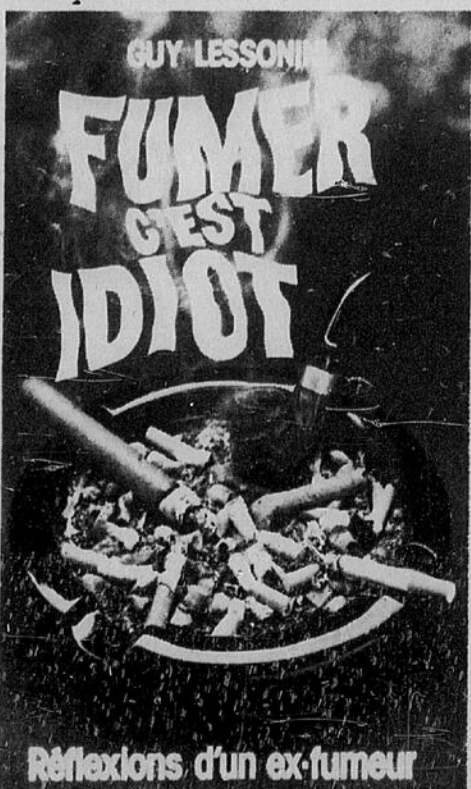
- (1) Laurent Tremblay, **Entre deux livraisons**, 1913-1963, Ottawa, Le Droit, 1963
- (2) Rosario Bilodeau, **Histoire des Canada**, p. 515-517
- (3) **Histoire du Journal Le Droit**, 1913-1918, p. vii



Les armoiries du Droit: «L'avenir est à ceux qui luttent»

côtés de la Chambre, le vote est favorable, écrasant et presque unanime» (p. 24-25).

Contre la force d'un gouvernement puissant qui menace et punit, un petit journal, rayonnant du grand cœur du Père Charles qui aimait en même temps l'ACFEO, attaque, reçoit des coups, en donne, enfonce chaque jour l'ennemi, et chaque jour encore. Il dénonce Ferguson, le rédacteur probable du sinistre **Règlement**, Ferguson qui criait partout: «One flag! One language!». Il dénonce les orangistes, Hocken en particulier. Il



### FUMER C'EST IDIOT

LES RÉFLEXIONS D'UN EX-FUMEUR SUR LES DANGERS DU TABAGISME  
par GUY LESSONINI



L'auteur a compris que la motivation et la conviction personnelle sont les meilleures armes contre le tabagisme sous toutes ses formes. Il décrit avec un égal esprit aussi bien les petits vices et les petites manies que les dangers réels qui guettent le fumeur et qui en font souvent une victime.

Il ne suffit donc pas de cesser de fumer, il faut cesser définitivement. Et lire le nouveau livre de Guy Lessonini, c'est faire le premier pas vers cet objectif, puisque fumer c'est idiot!

160 pages — \$4.95

#### BON DE COMMANDE

(Chez votre libraire ou directement de l'éditeur)

ÉDITIONS HÉRITAGE INC.  
C.P. 8, Saint-Lambert, Qué. J4P 3N4

Veuillez m'expédier:

FUMER C'EST IDIOT — \$4.95

Nom: .....

Adresse: .....

Ville: .....

Code Postal: ..... PAS DE P.S.L. (C.O.D.)

(Chèque ou mandat-poste seulement)

# Le Canada c'est toi et moi



Célébrons  
la semaine du Canada  
25 juin - 1<sup>er</sup> juillet